

SEANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	9	6

Délibération
n°29092025_005

Date de la convocation

Le 12/09/2025

Objet de la délibération

REFECTION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC

DEMANDE DE
SUBVENTION REGION
2025

Le Maire,

Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt cinq, le vendredi 26 septembre à 19 h 30 en
Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni en séance ordinaire,
sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de
SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, Mme BONHOMME Sabrina,
M. DECOMBE Emeric, Mme TARRIT Maryse, M. DUMONT
Fabrice, Mme MEUNIER Elise

Absents (excusés) : Mme AUXERRE Céline, M. FERREIRA
Manuel M. LABONNE Didier

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

Le maire rappelle

A la suite de vandalisme subi dans le lotissement de la Prade,
rue du Razalou, rue de la Bourlière, Rue de la Borie, Rue de
la Challe et Rue de la croix fêrit, il est nécessaire de demander
l'aide de la région via une subvention.

L'estimation des dépenses s'élève à 30 000 € HT. TE 63 peut
prendre en charge la réalisation de ces travaux en les
finançant dans la proportion de 50% du montant HT et
demandant à la commune un fonds de concours égal à 50 %
de ce montant (auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC
de l'écotaxe)

Le Conseil Municipal, suite à cet exposé et après
délibération, décide à l'unanimité des membres présents :

✎ d'approuver le projet de refection de l'éclairage
public

✎ de solliciter une subvention de la région au titre de
l'année 2025 ;

✎ De prévoir les crédits nécessaires au Budget
Primitif 2025 en section investissement ;

✎ De prévoir le financement par autofinancement et
recours à l'emprunt.

✎ Autorise le maire à signer la demande de
subvention et tout documents afférent à cette
demande

SEANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme